



**AVC
Normandie**



Etat des lieux des Consultations pluri-professionnelles post-AVC en Normandie

Corinne JOKIC, Evelyne GUEGAN-MASSARDIER

Caen, 21 juin 2018



AVC
Normandie

Contexte



- **Plan national d'actions AVC 2010-2014 : action 6**
« Définir le contenu d'une consultation bilan post-AVC l'expérimenter et la mettre en œuvre ».
- **Groupe de travail DGOS**
- **Instruction DGOS du 3 août 2015**
 - Organiser le **parcours de soins AVC** en structurant sur le territoire une offre graduée de consultations de suivi incluant les consultations libérales de ville.
 - Diffuser le cahier des charges définissant:
 - Les conditions de mise en œuvre de consultations d'évaluation **pluri professionnelle** post AVC
 - Les modalités du recueil des données.



AVC
Normandie

Objectifs et organisation



- **La consultation d'évaluation pluri-professionnelle post AVC :**
 - S'inscrit dans le parcours de soins de toute personne victime d' AVC (AVC et AIT)
 - Quelle que soit la prise en charge initiale
 - Dans l'année qui suit l'AVC, entre 3 et 12 mois après la sortie
 - Evaluation pluri-professionnelle dans des lieux identifiés et connus des professionnels
 - Evaluation globale de la personne et de son environnement (échelles et grilles validées) / Synthèse et préconisations transmises au MT et aux professionnels libéraux
 - Origine de la demande: professionnels, associations, patients et aidants.
- **Complète l'offre de soins existante en MCO et en SSR**



AVC
Normandie

Objectifs et organisation



- **3 types** différents :

- La consultation hospitalière pluri-professionnelle post-AVC **simple** (1 médecin et 1 para-médical)
- La consultation hospitalière pluri-professionnelle post-AVC **complexe** (1 médecin et 2 ou + para-médicaux)
- La consultation **libérale** de neurologie sur la base du volontariat.

- **Moyens humains** :

- Médical : neurologue ou MPR ou autre praticien disposant d'une expérience en neurovasculaire.
- Para-médical selon les besoins : infirmier, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, neuropsychologue, psychomotricien, assistante sociale, diététicien.



Financements



Financement 2015	
MCO :	CHU Caen CHPC Cherbourg CHU Rouen GHH Hôpital Monod
SSR :	CHU Caen CH Aunay s/Odon CMPR Les Herbiers

Financement 2016	
Reconduction des financements de 2015 MCO et SSR	
MCO :	CH Lisieux CH Saint-Lô CHICAM Alençon CHIES Evreux
SSR :	EMPR Le Normandy CHPC Cherbourg CMPR Bagnoles de l'Orne GHH Hôpital Flaubert CH La Musse



Equipes MCO

Dpt	Etablissements	Date début	Intervenants financés	ETP	Intervenants non financés	Intervenants médicaux	Nbre Int. Médicaux
14	CH Lisieux	1-sept.-17	<i>Budget non alloué</i>		Secrétaire médicale IDE Psycho/Neuropsych	Neurologue Médecin neuro-vasculaire Gérialtre	1 1 1
	CHU Caen	1-janv.-17	IDE <i>Mutualisé SSR</i>	0,5	Médecin Coordinateur Cadre de Santé Psychomotricien	Neurologues	4
27	CHIES Evreux	1-janv.-18	Secrétaire	?	Diététicienne Kinésithérapeute	Neurologues	3
50	CH Mémorial Saint-Lô	1-oct.-17	IDE	0,2	Secrétaire médicale Médecin Coordinateur Cadre de Santé Psycho/Neuropsych Diététicienne	Neurologues	2
	CHPC Cherbourg	1-sept.-17	<i>Budget non alloué</i>		IDE	Neurologues	4
61	CHICAM Alençon	1-janv.-18	<i>Budget non alloué</i>		IDE	Médecin neuro-vasculaire	1
76	CHU Rouen	1-sept.-15	Psycho clinicienne Diététicienne	0,1 0,3	IDE Secrétaire médicale Médecin Coordinateur	Neurologues	3
	GHH Hôpital Monod	6-oct.-15	IDE	0,2	Psycho/Neuropsych Diététicienne Ergothérapeute	Neurologues Médecin neuro-vasculaire Gérialtres	2 1 2



Equipes SSR

Dpt	Etablissements	Date début	Intervenants financés	ETP	Intervenants non financés	Intervenants médicaux	Nbre Int. Médicaux
14	CH Aunay-Bayeux	1-oct.-16	IDE Neuropsychologue	0,2 0,1	Secrétaire médicale Médecin coordinateur	MPR	4
	CHU Caen	1-janv.-17	IDE <i>Mutualisé MCO</i>	0,5		MPR	1
27	CH La Musse	1-janv.-17	<i>Budget non alloué</i>	-	IDE	MPR	1
50	CHPC Cherbourg	<i>En cours</i>	<i>Budget non alloué</i>	-	-	-	-
	EMPR Le Normandy	18-sept.-17	IDE Kinésithérapeute Ergothérapeute	0,1 0,1 0,1	-	MPR	6
61	CMPR Bagnoles de L'Orne	1-mars-18	IDE	0,2	Secrétaire médicale	MPR	2
76	CMPR Les Herbiers	17-nov.-15	Kinésithérapeute Ergothérapeute	?		MPR	2
	GHH Hôpital Flaubert	1-sept.-16	<i>Budget non alloué</i>		Secrétaire médicale Médecin coordinateur Ergothérapeute Kinésithérapeute	MPR	1



AVC
Normandie

Consultation pluri-professionnelle post-AVC



● MCO

● SSR

●● 2 financements par Ets



Dpt	Etablissements	Financement	Date début	2017 – Cs pluri-pro Total (dont complexes)	01/01 au 31/05 2018 Cs pluri-pro Total (dont complexes)
14	CH Lisieux	2016	1-sept.-17	25 (0)	59
14	CHU Caen	2015	1-janv.-17	147 (12)	90 (2)
27	CHES Evreux	2016	1-janv.-18	0	2 (2)
50	CH Mémorial Saint-Lô	2016	1-oct.-17	52 (2)	59 (3)
50	CHPC Cherbourg	2015	1-sept.-17	117	139 (2)
61	CHICAM Alençon	2016	1-janv.-18	0	76
76	CHU Rouen	2015	1-sept.-15	385 (211)	158 (62)
76	GHH Hôpital Monod	2015	6-oct.-15	360 (77)	174 (22)
			TOTAL	1086 (302)	757 (93)



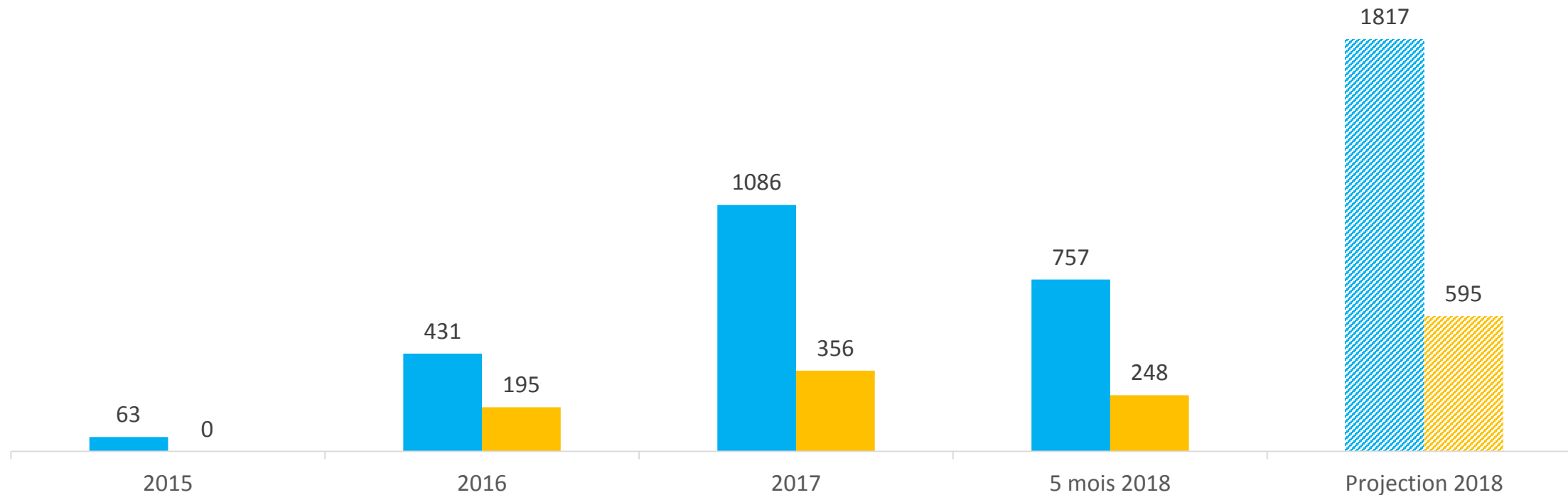
Dpt	Etablissements	Financement	Date début	2017 – Cs pluri-pro Total (dont complexes)	01/01 au 31/05 2018 – Cs pluri-pro Total (dont complexes)
14	CH Aunay-Bayeux	2015	1-oct.-16	85 (14)	58 (8)
14	CHU Caen	2015	1-janv.-17	100	44
27	CH La Musse	2016	1-janv.-17	48	27
50	CHPC Cherbourg	2016	<i>En cours de mise en place</i>	0	0
50	EMPR Le Normandy	2016	18-sept.-17	17 (17)	19 (19)
61	CMPR Bagnoles de L'Orne	2016	1-mars-18	0	8
76	CMPR Les Herbiers	2015	17-nov.-15	91 (91)	72 (72)
76	GHH Hôpital Flaubert	2016	1-sept.-16	15 (15)	20 (20)
			TOTAL	356 (137)	248 (119)



Activité régionale



■ MCO ■ SSR



MCO	Cs post-AVC/Service	Service financé	Total objectif
Objectif annuel	300	8	2400

SSR	Cs post-AVC/Service	Service financé	Total objectif
Objectif annuel	200 sf CHU Caen	8	1526



Groupes de travail



- Suite à la 4^{ème} journée régionale médicale AVC - 2017 - Atelier Cs post-AVC
 - Création de 2 groupes de travail
 - Normandie Occidentale
 - Normandie Orientale
 - Coordination par les animateurs de filière
- Objectifs:
 - Favoriser le développement des Cs post-AVC
 - Créer une dynamique régionale UNV/SSR
 - Homogénéiser les pratiques :
 - Document de recueil commun
 - Outils de communication communs
- Réunions:
 - Normandie Occidentale : 07/12/2017 - 05/04/2018
 - Normandie Orientale : 01/02/2018



Equipes

Tendance régionale : financements alloués pour IDE coordinatrice
Nombreux intervenants non financés,
Réorganisation des médecins / implication ++

Activités

MCO

Activité régionale 2017 = 45 %

Projection pour 2018 = 76 %

SSR

Activité régionale 2017 = 23%

Projection pour 2018 = 39 %

Document commun

Points forts : Document régional / Document commun à tous les intervenants de la consultation

Points faibles : Document complexe / Document non informatisé



AVC
Normandie

Discussion



- Retards administratifs : équipes non informées du financement
- Effectifs médicaux insuffisants
- Effectifs para-médicaux à mettre en place
- Pour le SSR : difficulté dans le recrutement des patients



AVC
Normandie

Communication

Propositions de l'équipe de coordination



Objectifs de communication régionale

- Diffuser l'information pour inscrire ces consultations dans le parcours de tout patient AVC
- Identifier lieux et professionnels
 - Créer des flyers permettant d'homogénéiser l'information et d'apporter une vision transversale de ces consultations en Normandie.
 - Faciliter la visibilité : *Annuaire des consultations pluri-professionnelles post-AVC*



► **Prendre rendez-vous**

Service Neurologie - UNV :
02 33 06 34 16



CH Mémorial de Saint-Lô
Service Neurologie - UNV
715, Rue Dunant
50000 Saint-Lô



Qui peut prendre rendez-vous ?

La demande est à l'initiative des professionnels des services hospitaliers, neurologues, médecins MPR, gériatres qui ont pris en charge les patients à la phase initiale de leur AVC ou AIT. Peuvent également être à l'initiative d'un rendez-vous :

- ✓ Professionnels libéraux : médecins généralistes, médecins spécialistes, et professionnels paramédicaux (Infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens ...)
- ✓ Professionnels du travail social (Assistants sociales, auxiliaires de vie sociale...)
- ✓ Associations de patients, patients eux-mêmes et/ou entourage

Comment ?

Une infirmière coordinatrice débute la consultation pluri-professionnelle post-AVC avec le patient, pendant 30 mn, avant la consultation médicale.

La consultation avec le neurologue dure 45 mn.

Si besoin, une consultation de 30 mn est programmée avec une neuropsychologue, (et/ou) une diététicienne, (et/ou) une ergothérapeute.

La consultation pluri-professionnelle post-AVC permet de :

- ✓ Evaluer les conséquences de la maladie vasculaire
- ✓ Etablir un bilan pronostic fonctionnel et cognitif
- ✓ Dépister des troubles de l'humeur (dont la dépression)
- ✓ Evaluer les capacités de réinsertion sociale et professionnelle
- ✓ Evaluer la qualité de vie du patient
- ✓ Contribuer à la meilleure prévention secondaire et au contrôle des facteurs de risque
- ✓ Proposer ou compléter, si nécessaire, un programme d'éducation thérapeutique
- ✓ Evaluer la qualité de vie de l'entourage et déterminer si les aidants ont besoin d'un soutien
- ✓ Informer le patient et son entourage sur la pathologie, les facteurs de risque et les traitements
- ✓ Orienter éventuellement le patient vers les professionnels et les structures adaptés, vers les associations de patients

D'après l'instruction N° DGOS/R4/2015/262 du 3 août 2015 relative à l'organisation régionale des consultations d'évaluation pluri-professionnelle post Accident Vasculaire Cérébral (AVC) et du suivi des AVC.

Après l'AVC, je consulte. Avec qui ?

Equipe	Neurologie - UNV
Infirmières coordinatrices	Isabelle LAUMONIER Soraya THEZARD
Neurologues	Dr Lydie DUBUC-LEPETIT Dr Faustine TRANZOL Dr Iin LI
Neuropsychologues	Catherine LAINÉ Agathe PHILIPPE Emilie MORANÇAIS
Diététicienne	Catherine PIEAU-EL BAROUDI
Ergothérapeute	Aline JEANVOINE

Merci d'apporter vos courriers médicaux, imageries, ordonnances et résultats d'un bilan biologique récent.



La consultation pluri-professionnelle post-AVC permet au patient de bénéficier de soins adaptés au sein de la filière AVC, quelle que soit la prise en charge initiale.



Médecins et professionnels para-médicaux de la filière AVC en lien avec mon médecin traitant

De préférence, dans les 6 à 12 mois après l'AVC

Dans des lieux identifiés

Retrouvez l'ensemble des contacts :

www.avc-normandie.fr

La consultation post-AVC, j'en parle avec mon médecin traitant.

Journée mondiale AVC 2017 - www.avc-normandie.fr





**AVC
Normandie**

Flyers TELECHARGEABLES

Consultation
pluri-professionnelle
post-AVC



- Réalisations : 7 flyers

www.avc-normandie.fr

Calvados

CH Aunay-Bayeux

► Prendre rendez-vous

Site hospitalier Aunay s/odon - SSR Neuro Cognitif :
02 31 71 76 61 ou 02 31 71 76 60



CHU Caen

► Prendre rendez-vous

Service Neurologie - UNV : 02 31 06 46 17

Service de Médecine Physique et de Réadaptation : 02 31 06 47 20



Manche

Le Normandy

► Prendre rendez-vous

SSR Système Nerveux et SSR Gériatrique :
02 33 90 33 33



CH Saint-Lô

► Prendre rendez-vous

Service Neurologie - UNV :
02 33 06 34 16



Orne

CHICAM Alençon

► Prendre rendez-vous

Service Neurologie - UNV
02 33 32 30 73



CMPR Bagnolles de l'Orne

► Prendre rendez-vous

02 33 30 20 31

Centre de Médecine Physique et de Réadaptation

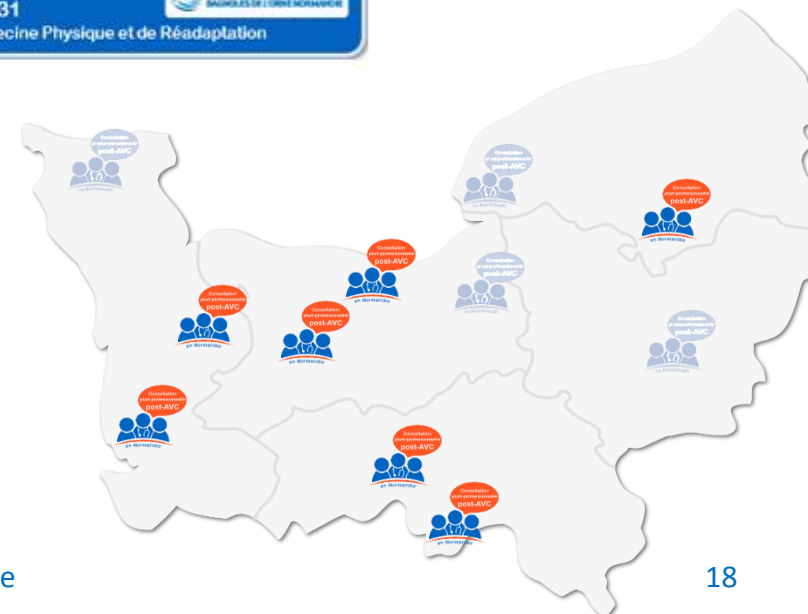


Seine-Maritime

CHU Rouen

► Prendre rendez-vous

Service Neurologie - UNV
02 32 88 67 86 - 02 32 88 03 56





AVC
Normandie

Perspectives



- 2^{ème} Lettre d'information dédiée
- Prochaines réunions :
 - Groupe Eure, Seine-Maritime : 20/09/2018
 - Groupe Calvados, Manche, Orne : 04/10/2018
- Version informatisée du document commun :
 - **A l'issue de l'élaboration consensuelle du document de recueil commun, un service numérique d'appui à la coordination (SNAC) pourrait-il être mis en place pour les consultations pluri-professionnelles post-AVC ?**